

# ADR - TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES DANGEREUSES

---

## Durée (en heures)

7

## Public concerné

Tout public.

## Prérequis

La formation est sur mesure et sera adaptée à votre niveau.

## But de la formation

- Développer les compétences requises afin de pouvoir être en mesure de transporter des matières dangereuses.
- Reconnaître les missions et les obligations de chaque acteur jouant un rôle dans les transports
- Être capable d'assurer une conduite adaptée en assurant sa sécurité et celle de l'environnement.

## Programme

### 1. Le contexte de transport des matières dangereuses

- Présentation des marchandises dangereuses (Produits, matières, objets..)
- Quel comportements à adopter afin d'assurer la sécurité.
- Prendre connaissance sur les réglementations en vigueur ainsi que les risques.

### 2. Le rôle des différents intervenants

- La responsabilité et obligation de/du :
  - L'expéditeur
  - Transporteur
  - Destinataire
  - Chargeur / Emballeur

- La responsabilité pénale des acteurs.

## 2. Mode de transport et signalisation.

- Quels sont les modes de transports
- Quelles sont les signalisations / Placardage à prendre en compte
- Le conditionnement des marchandises
- Les risques associés au transport
- La circulation et le stationnement

## 3. Contexte réglementaires et formalités

- La présentation des différents équipements spécifiques et réglementaires du véhicule.
- La formation des conducteurs
- Le contrôle des véhicules lors du départ et de la réception

## 4) Documentations

- Document de transport
- Les consignes de sécurité

## 5) Mise en pratique

- Perfectionner sa pratique du chargement
- Assurer le conditionnement des matières dangereuses
- Mise au point des bons gestes de secours lors de situations plus ou moins dangereuses

## Méthodes pédagogiques

L'apprenant suivra cette formation avec un(e) formateur/formatrice en face à face pédagogique ou en petit groupe tous les jours de la semaine du lundi au samedi. Les heures pourront être modulables avec le ou la stagiaire. Le formateur et l'apprenant pourront s'ils le souhaitent, appliquer la formation sur le terrain, dans le principe pédagogique de la « formation-action ». STRAFORMATION décline cependant toute responsabilité en cas d'accident ayant lieu en dehors de leurs locaux. Les moyens pédagogiques utilisés seront les supports écrits mentionnés en annexe. La formation sera dispensée en inter, dans nos locaux équipés d'ordinateur connecté en réseau avec possibilité de faire des exercices en ligne sur internet et d'aborder les thèmes souhaités par la stagiaire avec des situations concrètes. La formation pourra avoir lieu au sein de l'entreprise cliente si cela leur est préférable.

## Moyens pédagogiques

Le formateur adaptera le contenu pédagogique aux besoins de l'apprenant.

## Fin de la formation

Une attestation de fin de formation sera délivrée à l'apprenant à l'issue du stage, dans laquelle il sera indiqué l'intitulé de la

formation, la nature, la durée de l'action ainsi que les objectifs atteints.